



LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ASSURANCE



Mardi 18 mai 2021 de 15h00 à 18h00

Conférence virtuelle animée par :
Bertrand Néraudau, avocat à la cour.

Objectifs pédagogiques :

- distinguer les différentes catégories d'assurance présentes sur le marché ;
- comprendre les mécanismes d'indemnisation forfaitaire et indemnitaire (limite de garanties) ;
- identifier le régime juridique correspondant à chacune des garanties.

Méthode pédagogique : méthode transmissive.

Plan détaillé :

- I. Les assurances terrestres – et les autres (maritimes, aériennes, spatiales...)
- II. Les assurances de dommages et les assurances de personnes
- III. Les assurances indemnitaires ouvrant droit à recours et les assurances forfaitaires
- IV. Les assurances obligatoires et facultatives
- V. Les assurances qui n'en ont pas le nom, les assurances effectives et les illusoirs

Public visé : avocat.

Prérequis : avoir des connaissances générales en droit des assurances.

Niveau 2 : approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière.

Spécialité : droit des assurances.

Support pédagogique : un support sera remis en fin de formation.

Evaluation de la conférence : une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Information & inscription : [cliquez ici](#)

Tarif : conférence financée par le [FIF-PL](#) (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.